MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

L'essentiel de la vie associative de la Seine-Saint-Denis

Novembre 2020

Edito

La vie associative française est riche et résiliente : environ 65 000 associations nouvelles ont été créées en 2019 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 12,5 millions de bénévoles.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population des services indispensables.

Le Gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, inclusive et solidaire dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin dans ces temps difficiles.

Ce soutien aux associations se traduit par un soutien financier continu et un accompagnement renforcé aux différents modèles socio-économiques associatifs.

Dépassant les effectifs salariés du secteur bancaire et de la construction réunis, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle, pour la rendre visible, l'aider à se développer et à relever de nombreux défis auxquels le monde fait face actuellement : sanitaire, social et économique.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

Nous espérons que ces données actualisées vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,
Directeur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Plus encore au cours de cette période difficile, les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : huit sur dix en ont une image positive, près de la moitié les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et un quart environ leur donnent du temps bénévolement.

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, elles sont particulièrement actives et utiles au quotidien. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles, au sein du département ?

Combien d'associations en Seine-Saint-Denis ?

Elles sont **entre 21 000 et 23 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs…

Dans le seul secteur sportif, **1 740** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **223 090** licences, en 2019. Parmi ces pratiquants, **37 %** sont des femmes (36 % en moyenne nationale).

La France des créations d'associations

Au cours d'une période significative récente, entre juillet 2017 et juillet 2020, il s'est créé en moyenne, chaque année, **10,4** associations nouvelles pour 10 000 habitants (10,4 à l'échelle nationale).

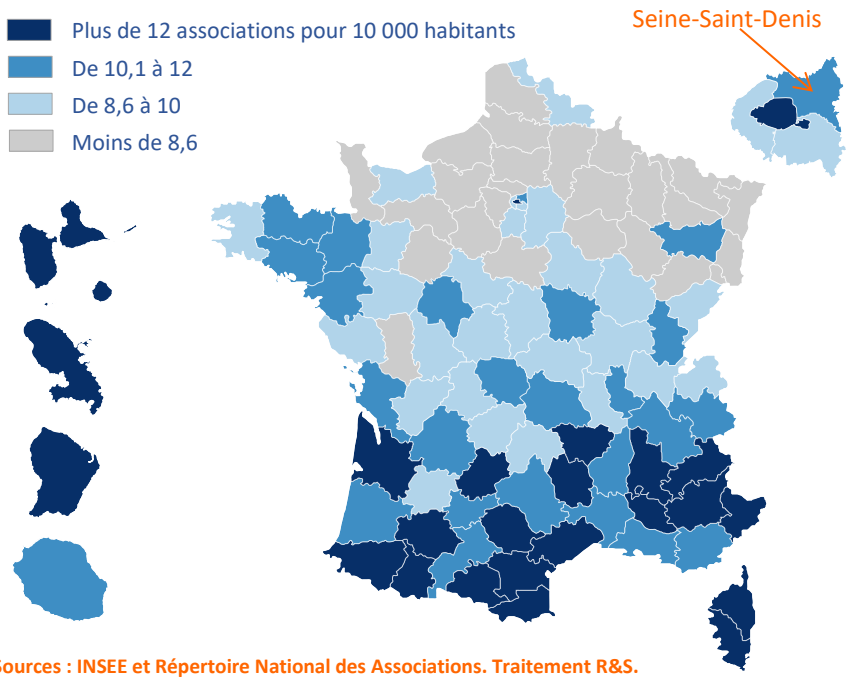

Sources : INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement R&S.

La dynamique de créations dans le département

Environ **1 680** associations ont vu le jour dans le département au cours de la dernière année. Ce nombre illustre la multiplicité des initiatives collectives prises par les habitants, sans oublier ceux dont les actions sont menées de façon informelle ou dans un autre cadre (mairies, écoles, églises…).

Cette dynamique de créations n'est pas forcément un reflet du dynamisme de la vie associative. En effet, un nombre élevé peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

La carte de France qui est présentée dans la page pécédente le montre, les différences sont marquées entre le Nord et le Sud de la France. Elles sont aussi réelles, le plus souvent, entre les territoires ruraux et les territoires urbains.

Ainsi, on crée davantage d'associations dans le domaine du sport en milieu rural, et proportionnellement plus dans le secteur social dans les départements urbains, comme celui de la Seine-Saint-Denis.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.

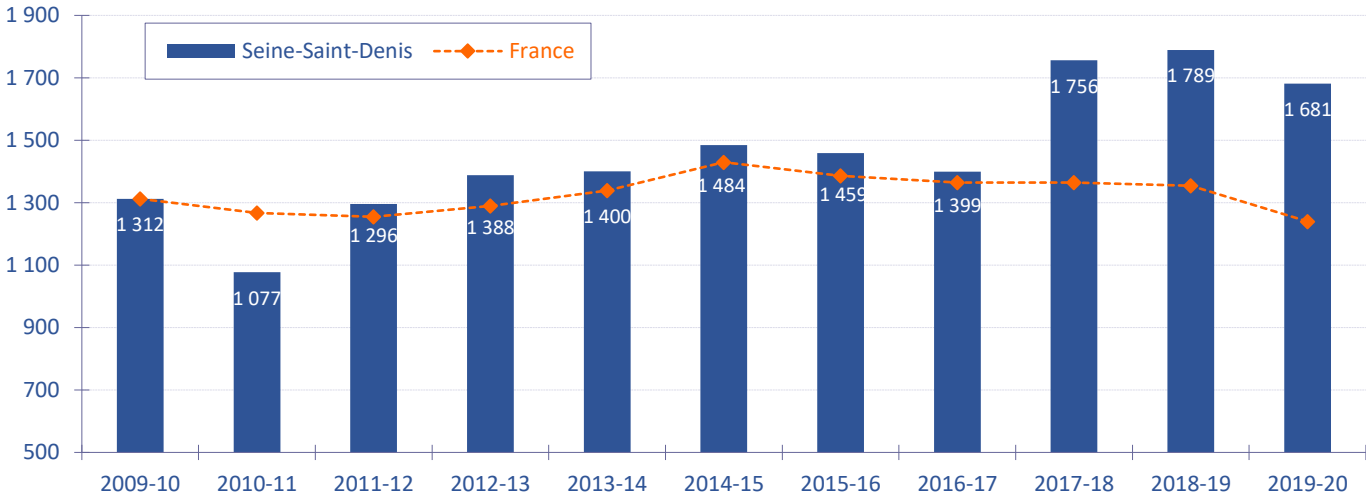

Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2009-2010.

Dans le département, le rythme des créations est comparable à celui observé au plan national, jusqu'en 2016-2017. Le bond significatif enregistré en 2017-2018 n'a pas été démenti, au cours des deux années suivantes.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	24,3	23,9
Sport	7,7	16,9
Loisirs	11,0	11,6
Social	12,0	8,0
Amicales - entraide	13,9	7,4
Education - formation	4,6	5,5
Economie	6,0	5,3
Santé	3,9	5,1
Environnement	4,0	4,8
Autres (1)	12,6	11,5
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur social, les amicales et l'économie.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche…

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu social et économique fort

De nombreux acteurs font battre le cœur des associations, la plupart du temps de façon bénévole. C'est ainsi qu'en France environ neuf associations sur dix sont exclusivement animées par des bénévoles. Leur nombre peut être estimé **entre 200 000 et 210 000**, dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est ici estimé **entre 84 000 et 86 000**.

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **31 715** personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **2 510** associations employeuses, la moitié d'entre elles, **50 %** exactement, emploient moins de trois salariés (52 % en moyenne nationale). A leurs côtés, **155** associations comptent plus de cinquante salariés.

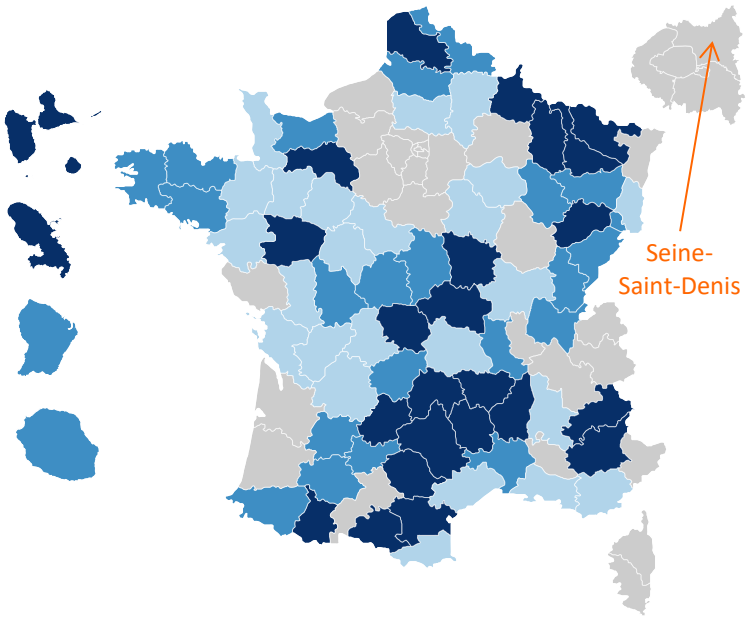

Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **6,2 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département.

- Plus de 11,7 %
- De 10,4 % à 11,7 %
- De 9 % à 10,3 %
- Moins de 9 %

Moyenne nationale : 9,3 %

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	10,1	11,8
Sport	5,4	4,7
Santé	6,5	7,2
Social	46,3	49,7
Loisirs	2,2	1,3
Culture	3,5	2,6
Autres activités (1)	13,5	12,2
Autres non classées ailleurs (2)	12,5	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces **31 715** salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans le sport, la culture et les loisirs qu'au plan national, et moins dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme… (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

L'hébergement social et l'accueil d'enfants handicapés sont davantage développés dans le département, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives…

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,8	9,8
Hébergement social	11,3	9,6
Aide à domicile	3,1	9,3
Accueil de personnes âgées	0,2	0,7
Aide par le travail	8,1	7,7
Accueil de jeunes enfants	1,3	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,0	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,6	0,8
Autres actions sociales sans hébergement (1)	11,9	8,1
Ensemble du secteur social	46,3	49,6

Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2019, les effectifs des associations ont augmenté de 13,5 % au plan national. Dans le département, l'évolution s'est traduite par la création d'environ **8 000** emplois.

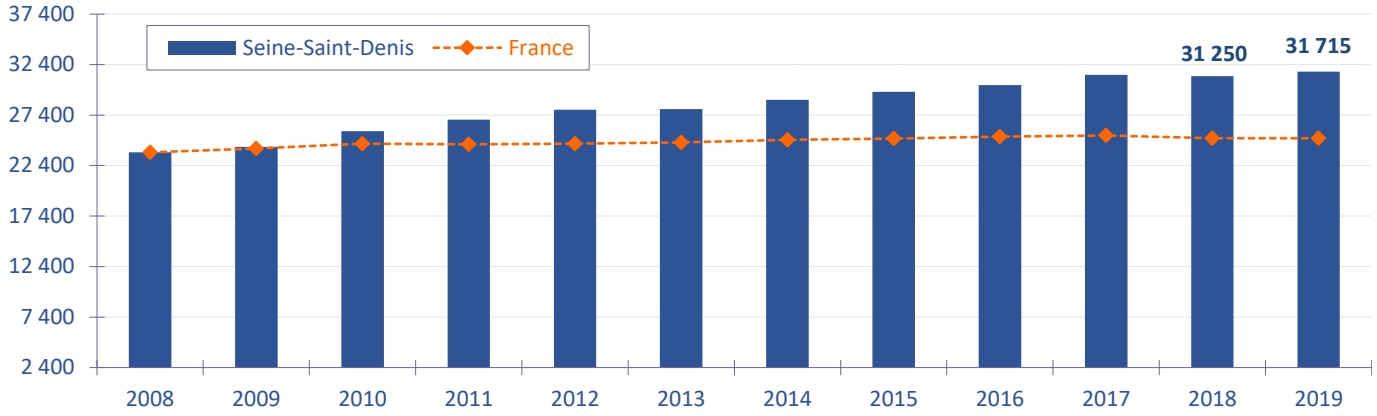

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2010, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en écarte ensuite avec une croissance nettement plus forte.

Les évolutions dans le département

Jusqu'en 2017, les effectifs ont progressé plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé. L'écart se réduit depuis, après une année 2018 qui a marqué le pas.

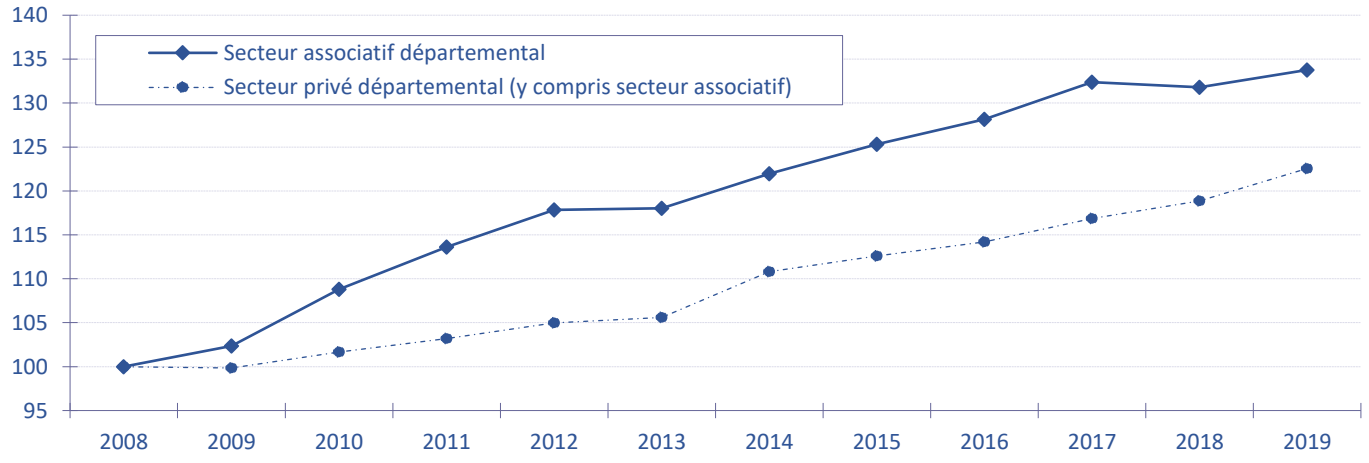

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Sur la dernière période 2016-2019, la variation des effectifs salariés a été de **4,4 %** dans le secteur associatif et de **7,3 %** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous…

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie…

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.

Recherches & Solidarités